

# Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

ABONNEMENTS	
LOT et Départ. limitr.	
6 mois	1 an
34 fr.	62 fr.
Autres Départements	
6 mois	1 an
36 fr.	66 fr.

TÉLÉPHONE 31	
Compte postal : 5399 TOULOUS	
Les abonnements se paient d'avance	
Changement d'adresse : 2 francs	

50<sup>c</sup>

**Administration**  
CAHORS -- 1, Rue des Capucins, 1 -- CAHORS  
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

**Direction & Rédaction**  
Directeur : A. COUÉSLANT (1868-1942)  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET  
Paul GARNAL

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (ta ligne ou son espace) 3 fr. >	
RÉCLAMES ( — d' — ) 4 fr. >	
CHRONIQUE LOCALE ( — d' — ) 6 fr. >	

50<sup>c</sup>

## Dans le désarroi universel pensons à notre pays

Ce fut longtemps une opinion générale que l'humanité était en marche vers le progrès, qu'elle allait s'améliorer sans cesse, que ce travail de perfectionnement s'accomplissait par étapes, chaque génération ajoutant son effort à celui des générations précédentes de sorte que par une ascension lente mais continue la société des hommes émergeait peu à peu d'un fond de ténèbres, élevant son noble front vers les radieux horizons de lumière, de justice et de fraternité.

Cela ne se discutait pas et s'il arrivait qu'on ressentit quelque doute sur la réalité de ce progrès, lorsque les événements semblaient le démentir, on se hâta de se persuader qu'il s'agissait d'un négligeable incident, survivance attardée des mauvais instincts, qui n'interrompait pas le cours magnifique de nos destinées.

La grande guerre de 1914 à 1918 avait déjà pas mal ébranlé cette conviction. Mais que peut-il rester de cette espérance dans la réconciliation fraternelle de l'humanité après ce que nous voyons depuis trois ans et comment ne pas se convaincre que toute l'histoire connue du monde n'a jamais présenté un tel spectacle d'acharnement destructeur, une telle vision de ruines, de morts et de dévastation. Il est vrai qu'on n'était jamais encore parvenu à cette perfection... mais dans le mal !

Le plus étonnant, peut-être, n'est-il pas que les artisans de ces ravages semblent parfois en éprouver comme une sorte d'orgueil ? Je ne sais pas si vous avez remarqué ces formules que l'on retrouve dans tous les communiqués de guerre, guerre sur terre, sur mer ou dans les airs ? Ces formules où il est dit que jamais rien de si terrible ne s'était encore vu ? Ce soin que mettent leurs rédacteurs à souligner que les batailles dont ils rendent compte « sont les plus acharnées et les plus gigantesques de toutes les guerres de l'histoire » !

On voudrait croire au moins que c'est pour déplorer tant de misères et tant de maux, mais il est bien difficile de ne pas sentir qu'il s'agit plutôt de glorifier le courage de ceux qui y participent et de les mettre au-dessus de tous ceux qui ont fait la guerre au cours des siècles écoulés. Il y a là comme une façon de signifier aux guerriers du passé que ce qu'ils ont fait n'est rien auprès de ce que font ceux d'aujourd'hui. On y pressent même comme, un défi lancé aux hommes de l'avenir... « tachez donc d'en faire autant, vous ! »

Oh ! ce n'est pas pour moraliser ce que j'en dis là ! Dans la tourmente qui sévit sur le monde, on voit trop clairement aujourd'hui qu'elle entraîne ceux qui l'ont déchaînée et qu'il n'est pas de puissance au monde qui puisse en arrêter le cours !

Plus que toutes les morales et que tous les discours, ces choses sont éloquents et devraient ramener la pensée des Français sur le sort à venir de notre pays. Dans ce désarroi universel, il risque d'être perdu si nous ne faisons pas les efforts qu'il faut pour essayer de le sauver.

Là, du moins, nous pouvons quelque chose. Là, nous avons un moyen de le servir utilement. Et ce moyen consiste d'abord à ne pas l'affaiblir encore par la persistance entre compatriotes des divisions et des rivalités qui l'ont si tragiquement voué à la défaite. De quoi comptent-elles à présent devant le sort qui nous menace tous si nous ne savons pas les sacrifier à la condition première du salut commun, qui est de faire autour du Maréchal l'union des esprits et des cœurs.

Emile LAPORTE.

## INFORMATIONS

### LA RESISTANCE OPINIATRE DES DEFENSEURS DE MADAGASCAR

Le secrétariat d'Etat aux Colonies communique :

Les Britanniques, qui se vantaient d'aller en trois jours de Majunga à Tananarive, se heurtent depuis une dizaine de jours à la résistance tenace que nos combattants leur opposent pied à pied.

A l'est, les obstacles disposés par nos troupes entravent la progression des forces importantes que l'ennemi est parvenu à débarquer à Tamatave.

On signale, d'autre part, l'attitude digne d'éloges des chefs de districts, ainsi que le calme et la parfaite fidélité de la population indigène.

### EN PEU DE MOTS...

— Sur un désir exprimé par le Maréchal, la ville de Dakar a adopté la ville de Dieppe.

— La commune d'Airaines, localité la plus éprouvée par la guerre, vient d'être adoptée par la ville de Vichy.

— La sûreté vient d'arrêter quatre individus, dont deux Algériens, qui vendaient de fausses cartes de pain mystérieusement envoyées de Paris. Ils avaient cédé trente cartes au prix de 200 francs.

— Tandis que M. Polletti, entrepreneur, s'apprêtait à battre le blé du village de Maréchal (Ariège), le malheureux heurta un câble de haute tension et fut tué sur le coup. M. Bonzon qui essayait de relever M. Polletti fut également électrocuté. M. Polletti était père de dix enfants.

— Selon des informations du Caire le roi Farouk serait subitement tombé malade. Son état inspirerait de vives inquiétudes.

— L'équipage du thonier « Bleiz Ar Marriou » a signalé, en rentrant à Douarnenez le 18, que ce navire avait été arraisonné le 12 septembre, à 180 milles au large de Brest, par un torpilleur anglais.

— A La Tremblade, un jeune marié, Marcel Paillet, a sauvé, à vingt heures d'intervalle, deux enfants : René Clément et Jean Giraud qui allaient se noyer. Marcel Paillet était déjà titulaire de la médaille de bronze de sauvetage.

— L'astronome chilien Ferrado a annoncé, à Santiago-du-Chili, la découverte d'une nouvelle comète, qui serait dix fois plus grande que celle d'Halley. Cette nouvelle comète géante serait visible au début de l'année 1943.

## CAHORS

### LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Sur les propositions présentées par M<sup>rs</sup> Gisbert, maire de Cahors, M. Loïc Petit, préfet du Lot, a pris un arrêté nommant conseillers municipaux :

Mme Imbert, en religion Sœur Marie-Rose, Supérieure du Couvent des Dames de la Miséricorde ;

M. Bourrières Victor, directeur de l'Eclairage général ;

Colomb Maurice, entrepreneur ;

Coudere Jean, directeur de Banque ;

Cubaynes Louis, ouvrier électricien ;

Duthil Maurice, Fédération des Mutuels.

Fourgous Louis, docteur ;

Gagnayre Léon, négociant ;

Gaillard Aimé, employé S.N.C.F. ;

Germain Jean, serrurier ;

Henras Jules, agriculteur ;

Jordanet Maurice, agriculteur (famille nombreuse) ;

Laporte Emile, journaliste ;

Méric Jean, avoué ;

Orlic Pierre, docteur ;

Pébere Alain, négociant ;

Pons Jean, S.O.L., employé de commerce ;

Salabert Jean, prisonnier de guerre ;

Vidaillac Henri, bourellier.

52525252

### Feuilles de denrées d'octobre

Les feuilles de pain, viande et matières diverses, valables pour le mois d'octobre 1942, seront distribuées aux consommateurs de la commune de Cahors aux dates ci-après et dans l'ordre suivant :

Judi 24 septembre, lettres A et B.

Vendredi 25 septembre, lettres C, D, E.

Samedi 26 septembre, lettres F, G, H, I et J.

Lundi 28 septembre, lettres K, L et M.

Mardi 29 septembre, lettres N, O, P, Q.

Mercredi 30 septembre, lettres R, S, T et U.

Judi 1<sup>er</sup> octobre, lettres de V à Z et retardataires.

Les titres seront distribués en échange des coupons suivants de la carte d'alimentation : pain, coupon n° 6 d'octobre ; viande et matières diverses : n° 7 d'octobre.

### Naissance

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'une petite fille prénommée Chantal, chez le Capitaine et Mme Darnault. Nos sincères félicitations aux heureux parents ainsi qu'aux grands-parents, le Colonel et Mme Darnault, à Toulouse et M. et Mme Feydel, nos sympathiques compatriotes.

### Imposition d'œufs

La liste des cultivateurs de la commune de Cahors imposés pour la fourniture d'œufs du ravitaillement pour le mois de septembre 1942 est affichée à la Mairie. Les intéressés devront livrer le contingent de leur imposition à M. Arnouil, marchand de volailles, 3, rue Nationale, à Cahors.

### Intendance des troupes coloniales

Les officiers de réserve du grade de sous-lieutenant ou lieutenant en situation de service ou non, n'ayant pas dépassé l'âge de 35 ans, peuvent être admis en stage sans concours, dans le cadre actif des adjoints de l'intendance des troupes coloniales. Pour tous renseignements complémentaires se présenter de toute urgence à la Subdivision Militaire du Lot, place de l'Abrevoir à Cahors.

### Arrestation d'un père indigne

Vendredi, la gendarmerie de Castelnaud-Montrât a procédé à l'arrestation du nommé Albert Grob, 40 ans, d'origine suisse, demeurant au hameau de Menet (Castelnaud-Montrât), qui est inculpé d'entreprises odieuses sur ses filles. Sur dénonciation de sa femme, il a été interrogé par la gendarmerie de Castelnaud. Après cet interrogatoire, Grob fut arrêté, conduit au Parquet et écroué à la prison.

### Déclaration des stocks

Il est rappelé que tous les stocks de prunes d'ente séchées par les producteurs ou industriels doivent être déclarés au Délégué départemental du Comité Central des Fruits et Légumes, Maison d'Agriculture, Cahors.

Cette formalité doit être accomplie, sans délai, par tous les intéressés, afin de permettre le déblocage des prunes d'ente séchées et d'éviter qu'elles ne s'avarièrent chez le producteur.

### 580<sup>e</sup> section de vétérans

Les pensionnés de la 580<sup>e</sup> section de vétérans et militaires des armées de terre, mer et air sont avisés qu'ils peuvent toucher leur pension. — Le Trésorier.

### Gibier aux enchères

Nous avons dit déjà que tout le gibier tué pendant les journées de chasse des 20 et 21 septembre sera bloqué au profit de la Croix-Rouge Française.

Celui recueilli dans toute la région de Cahors sera vendu aux enchères le mercredi 23 et jeudi 24 septembre, de 9 heures à 12 heures, par les soins de M. Arnouil, place du Marché, sous le contrôle du Président du Comité de la Croix-Rouge. Ce dernier demande au public de venir nombreux pour témoigner sa sympathie à nos prisonniers, au profit desquels la vente sera faite, et à la Croix-Rouge elle-même, pour son œuvre immense de charité et de solidarité.

## Les Sports

### En rugby

Stade Toulousain bat Stade C. par 28 à 0

Partie rondement menée, le score l'indiquait, mais aussi lutte par trop inégale. Toulousain présente une équipe d'une puissance athlétique hors pair et qui pratiqua le jeu cher aux anciens « diables rouges » Mouniq et Lubin. En face d'une telle équipe nos joueurs se défendirent avec cran et opiniâtreté. Il eût été cependant intéressant de les voir à l'œuvre si le ballon avait été contrôlé par la mêlée. L'équipe cadurcienne dut s'enfermer avec assiduité : elle a d'indiscutables qualités qu'il serait dommage de ne pas exploiter dès ce début de saison.

A signaler plus particulièrement la virtuosité du demi d'ouverture toulousain qui réalisa de très beaux exploits.

Mon point de vue. — J'ai regretté — au cours de cette partie dont le résultat eût été couru d'avance — un arbitrage trop serré qui stoppa les rares occasions d'attaque de l'équipe cadurcienne : la ligne de trois quarts, contrairement à la défensive, ne put de ce fait donner sa mesure.

Je n'ignore pas, d'autre part, les difficultés qui président à l'établissement d'un calendrier, mais les dirigeants du Stade Cadurcien me permettront de leur faire remarquer très amicalement que c'est à mon avis une erreur d'ouvrir une saison en opposant une équipe à peine constituée à un adversaire tel que le Stade Toulousain. N'eût été la présence de vieux routiers comme Heilhes et Meulet, il est à craindre que notre équipe — maigre un cran et un courage auxquels il est juste de rendre hommage — ne se soit éroulée. On peut retourner qu'il s'agit d'une leçon ; l'acquisition tactique et technique est mince lorsqu'une équipe en est réduite à jouer continuellement la défensive. Nous avons eu la bonne fortune, sur ce même Stade, d'assister avec des clubs plus modestes, à des parties infiniment plus emballantes ! En vérité, sportifs cadurciens, avez-vous réellement vibré dimanche ? — *Le solitaire des tribunes.*

### Football-Association

A Rodez : le Stade Cadurcien s'incline devant la belle équipe du Stade Ruthénois, par 5 buts à 3. Les Cadurciens ont fait une excellente partie, face au onze ruthénois, dont l'attaque très forte malmena assez souvent la défense cadurcienne.

\*\*

Dimanche 27 septembre 1942, au Stade Lucien-Desprats, championnat de promotion d'honneur des Pyrénées : Toulouse Football-Club (1<sup>re</sup> réserve) contre Stade Cadurcien (1).

Premier match officiel de ce championnat dans lequel l'équipe du Toulouse F.C. s'annonce comme très forte. En effet dimanche le public cadurcien reconnaîtra dans le team toulousain les joueurs suivants : Driss qui a déjà joué en première pro. contre Avignon ; Riou, remplaçant également en 1<sup>re</sup> pro. Chaignet, ailier gauche du F.C. de Sète l'an passé, digne remplaçant de Camarade, ainsi que plusieurs autres joueurs pouvant tenir leur place dans le onze fanion du T.F.C. Le Stade présentera une équipe jeune et ardente qui essaiera de faire bonne figure devant une telle équipe. — Coup d'envoi : 14 h. 30.

### CONCOURS DE PECHE

Dimanche a eu lieu le concours de pêche organisé par la Société de pisciculture du Lot, 128 pêcheurs ont pris part à ce concours qui se tenait de la chaussée de Coty au pont Valentré.

Un nombreux public n'a cessé de circuler le long de la rive, encourageant les braves pêcheurs dont plusieurs relevaient souvent la canne à pêche, ramenant un poisson.

Pendant le concours, une quête faite parmi le public et les pêcheurs par un groupe de jeunes filles, au profit des prisonniers, a produit la somme de 2.000 fr.

Notons que le gagnant du 1<sup>er</sup> prix de 500 fr., M. Feyret, a versé la somme de 200 fr., et M. Biean, gagnant du 2<sup>e</sup> prix, a remis 100 fr. pour la même œuvre.

Voici le résultat du concours :

1<sup>er</sup> prix : Feyret, instituteur de la région parisienne, en congé à La Magdeleine ; 2<sup>e</sup> Biean ; 3<sup>e</sup> Delmas ; 4<sup>e</sup> Da Costa ; 5<sup>e</sup> R. Bassoul ; 6<sup>e</sup> Capelle ; 7<sup>e</sup> Peyrefiche ; 8<sup>e</sup> Lufaux ; 9<sup>e</sup> Fiabianelli ; 10<sup>e</sup> R. Garcia ; 11<sup>e</sup> Colignon ; 12<sup>e</sup> André Tamalet ; 13<sup>e</sup> Marcellac ; 14<sup>e</sup> Michel Tamalet ; 15<sup>e</sup> Cadours ; 16<sup>e</sup> Ch. Viala ; 17<sup>e</sup> E. Lafon ; 18<sup>e</sup> J. Robert ; 19<sup>e</sup> Gaillard ; 20<sup>e</sup> Salvador-Penolle ; 21<sup>e</sup> D. Vertut ; 22<sup>e</sup> Chazaren ; 23<sup>e</sup> Jean Mention ; 24<sup>e</sup> Brelingard ; 25<sup>e</sup> Pradines ; 26<sup>e</sup> G. Benatre ; 27<sup>e</sup> André Nouet ; 28<sup>e</sup> R. Sudre ; 29<sup>e</sup> P. Calendrier ; 30<sup>e</sup> Frédéric Peyre ; 31<sup>e</sup> R. Peyre ; 32<sup>e</sup> Nicolas ; 33<sup>e</sup> Ernest François ; 34<sup>e</sup> M. Frimoloso ; 35<sup>e</sup> Jean Garrouste ; 36<sup>e</sup> Abel Rigal ; 37<sup>e</sup> Seguela ; 38<sup>e</sup> R. Artigo ; 39<sup>e</sup> Torré ; 40<sup>e</sup> Bessou ; 41<sup>e</sup> A. Lacombe ; 42<sup>e</sup> Itard ; 43<sup>e</sup> G. Choureaux ; 44<sup>e</sup> Charvet ; 45<sup>e</sup> J. Martinez ; 46<sup>e</sup> Pierre Miquel ; 47<sup>e</sup> Georges Grugères ; 48<sup>e</sup> Boucary ; 49<sup>e</sup> Jean Daudet ; 50<sup>e</sup> Albert Grimal ; 51<sup>e</sup> Leffebvre ; 52<sup>e</sup> Maurice Esfour ; 53<sup>e</sup> Mimar ; 54<sup>e</sup> Vergoles ; 55<sup>e</sup> Esnault ; 56<sup>e</sup> Garrigues ; 57<sup>e</sup> Suérous ; 58<sup>e</sup> Laval ; 59<sup>e</sup> Coustaux ; 60<sup>e</sup> Fouchasternier ; 61<sup>e</sup> Bariéty (coiffeur) ; 62<sup>e</sup> Soulié ; 63<sup>e</sup> Sanchez ; 64<sup>e</sup> Bellencome ; 65<sup>e</sup> Martine ; 66<sup>e</sup> Ruamps ; 67<sup>e</sup> Coucra ; 68<sup>e</sup> Barrière (coiffeur) ; 69<sup>e</sup> Bélibens ; 70<sup>e</sup> Hugonnet ; 71<sup>e</sup> Carmen Antoine ; 72<sup>e</sup> Lacom Auguste ; 73<sup>e</sup> Theil ; 74<sup>e</sup> Valéry ; 75<sup>e</sup> B. Léonce ; 76<sup>e</sup> Claude Marty.

## ÉCHOS

### Doit-on livrer les vieux paquets ?

La question, m'a été posée de savoir si quand on va chercher sa ration de tabac, on est obligé de rapporter ses vieilles enveloppes de paquets de cigarettes ou de tabac.

Vous me direz qu'il y a des affaires plus graves. C'est vrai. Mais elles sont traitées dans une autre partie du journal. Et après tout celle-ci se rapporte à la grande question de la discipline à observer par les citoyens jusque dans les détails de la vie.

Or, il paraît qu'il y a des débitants qui exigent les enveloppes des vieux paquets pour en donner de neufs.

Eh ! bien, sans être autrement renseigné, je vais vous dire mon avis. Je ne crois pas qu'il soit obligatoire de rapporter les vieux paquets et peut-être les dits débitants exagèrent-ils un peu en se montrant intransigeants. Mais il est certain que la Régie les réclame avec insistance et qu'elle a même fait coller des avis aux vitres des débitants pour dire que faute de papier elle serait peut-être obligée de livrer les cigarettes et le tabac en vrac.

Mettons donc, si vous le voulez, qu'il n'y a pas obligation mais seulement réclamation instantanée, la crise du papier s'aggravant toujours.

Dans ces conditions, les fumeurs doivent eux-mêmes se tenir pour obligés de le faire. Et, après tout, j'aime mieux la rigueur du buraliste qui refuse de donner du neuf sans avoir reçu du vieux que l'attitude désinvolte et je m'enfichiste de cet autre qui se moquait du client qui lui rapportait bénévolement ses vieux paquets et le prenait pour un naïf parce qu'il conformait sa conduite aux recommandations officielles.

C'est toujours l'histoire du Français qui tient à honneur de ne pas observer les consignes. Des petites aux grandes choses, nous avons pourtant bien vu ce que cette éducation nous a coûté.

Et ce n'est, fichtre, pas l'heure de décourager le zèle où qu'il se manifeste. Vous voyez qu'on peut tirer du plus petit fait une utile morale.

### Contre le jazz !

En divers pays européens, on commence à réagir énergiquement contre cet empoisonnement artistique qui nous a envahi il y a une vingtaine d'années, qui s'appelle le « jazz », importation des pays négres.

Il y a à quelqes temps, en Angleterre, on interdisait de transformer en airs « swing » les hymnes nationaux. A présent c'est l'Espagne qui a décidé de protéger contre les rythmes syncopés la musique classique.

Le syndicat espagnol du spectacle défend de transformer en airs de danse les chefs-d'œuvre des grands musiciens. Le syndicat souligne, dans une note publiée à ce propos, « que de telles habitudes qui avaient tendance à se généraliser constituent une véritable inconvenance au point de vue artistique ».

Donc, dans la péninsule, on ne dansera plus de « fox-trot » sur « Tristesse de Chopin ou sur Rêve d'Amour de Liszt. Espérons qu'on imitera tôt ou tard ces exemples chez nous et qu'on se décidera à s'y défendre contre le « jazz », cette anarchie musicale.

### DÉLÉGUÉ A LA JEUNESSE

M. Xavier Lian, délégué départemental à la Jeunesse, appelé à reprendre ses fonctions en zone occupée, va quitter le poste qu'il occupait dans le Lot avec une activité et une distinction qui l'y avaient fait apprécier autant qu'elles le feront regretter.

Diriger et animer la jeunesse est une tâche si grave et si importante qu'elle postule des hommes de caractère et de cœur et M. Lian s'était trouvé tout qualifié.

Nous lui exprimons nos regrets au moment où il les quitte et nos vœux dans les fonctions qu'il va reprendre.

### INCENDIE A PRAYSSAC

Dimanche à 7 heures la population de Cahors était alertée par la sirène. Un incendie venait d'éclater à Prayssac dans une grange appartenant à M. Elèves.

Nos dévoués pompiers se rendirent sur les lieux et réussirent à circonscrire le sinistre.

Dégâts importants : 18.000 kilos de foin et 8.000 kilos de paille détruits.

### Avis aux viticulteurs

Les viticulteurs sont informés qu'une vinification rationnelle tenant compte des cépages : Auxerrois 70 0/0, restant Gamay, Manzac et Valdiguié, est à envisager par eux en vue d'obtenir des vins de qualité « Vins de Cahors » dont le degré minimum exigé sera vraisemblablement de 9 0/0. Ces vins ont déjà fait l'objet d'une demande auprès du Comité National d'appellation contrôlée, afin de les faire bénéficier des droits accordés à ces vins.

Toutefois, si cette appellation ne peut être obtenue par la présente campagne, une action a été entreprise par la Corporation auprès du Ministre de l'Agriculture, pour faire bénéficier ces vins de qualité d'une prime supplémentaire.

D'une information de dernière heure, nous pouvons espérer que ces vins obtiendront une majoration sensible, ce dont nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous en aurons connaissance. — *Le Syndicat Régional* : P.-G. CARRADE.

### PALAIS DES FETES

Mardi 22, mercredi 23, jeudi 24, samedi 26 septembre, soirée à 21 h. Dimanche 27, matinée à 15 h. Soirée à 21 h. LA GRANDE FARANDOLE. Avec un bon complément, France Actualités.

## CHRONIQUE AERONAUTIQUE

L'entraînement au vol sans moteur se poursuit d'une façon favorable. La période de beau temps que nous traversons étant très propice aux exercices de début, 47 lancers ont été faits sous le contrôle de M. Lacour, moniteur-adjoint, remplaçant M. Dubose, qui effectue son stage annuel au centre de la Banne d'Ordanche.

Pour récompenser nos efforts, les Sports Aériens viennent d'attribuer à l'Aéro-Club du Quercy un troisième planeur. Ce planeur, du type Castel 30 S., est d'une classe supérieure à ceux que nous possédons déjà. Avec cet appareil d'entraînement, nos élèves pourront sortir des limbes du planeur d'apprentissage et goûter aux premières émotions du vol dans les ascendances thermiques. — Docteur BARRET DE NAZARIS.

52525252

### Les assises du Lot

La troisième session des assises du Lot commencera le lundi 28 septembre. Elle comportera trois affaires dans l'ordre suivant :

Lundi : Affaire Albert Durand, employé à la S.N.C.F. à Figeac, inculpé d'assassinat. Ministère public : M. Feixas, substitut, Défenseur, M. Lacaze.

Mardi : Affaire David Brunies, cultivateur à Comiac, inculpé d'assassinat. Ministère public : M. Albert, procureur, Défenseur, M. Faugères.

Mercredi : Affaire Ignace Francisque, inculpé de vols qualifiés. Ministère public : M. Gay, substitut, Défenseur, M. de Valon.

Le service de placement des COURS PIGIER ne satisfait pas tous les emplois qui lui sont offerts, JEUNES GENS / JEUNES FILLES ! Enseignement pratique et profession des COURS PIGIER assurera votre avenir. Renseignez-vous. Ouverture des cours : à Cahors : 12, boulevard Gambetta, lundi 7 septembre 1942. A Figeac, 1, place Champollion lundi 14 septembre 1942.

### VOUS GARDEZ VOTRE ARGENT A PORTEE DE LA MAIN

Ce qu'il y a de plus nouveau, ce qu'il y a de plus intéressant dans la création du Bon d'Épargne à 3 0/0 c'est la facilité avec laquelle, à tout moment, le titre peut être remboursé au souscripteur.

Quiconque dispose d'économies désire tout naturellement en tirer parti. Or, jusqu'à présent, placer son argent, c'était l'immobiliser pour un temps déterminé, à moins de recourir aux avances de la Banque de France.

Un désir, cependant, se manifestait parmi les épargnants : garder leurs fonds à portée de la main, pour faire face à tout événement qui pourrait leur imposer une dépense importante.

Ce vœu a reçu maintenant satisfaction pour les cas les plus fréquents et les plus prévisibles.

C'est ainsi que le remboursement est de droit dans les éventualités suivantes : mariage ou naissance, ouverture d'une succession, acquisition d'un jardin, d'un champ, d'une ferme, établissement dans une entreprise agricole (exploitation d'une ferme, d'une culture maraîchère) ou artisanale (atelier de charbon, de mécanicien ou de peintre, forge de maréchal, salon de coiffure), calamité agricole, etc.

Grâce donc au Bon d'Épargne, votre argent vous rapporte un intérêt tant que vous n'avez pas à le dépenser. Le jour où vous avez besoin de le dépenser, il est à votre disposition sans délai.

### MENAGERES !

Pour avoir votre lait frais et garanti, adressez-vous à Jean COUAILLAC, diplômé des Ecoles Laitières d'Aurillac, halle de Cahors. Ouverture du stand le 1<sup>er</sup> octobre. Inscription et renseignements à partir du 28 septembre, de 10 heures à 11 h. 1/2 (sous la halle).

### EDEN

Mercredi, jeudi, samedi et dimanche, en soirée à 21 h. Dimanche matinée à 15 h. : Ray Ventura et ses Collégiens, dans : FEUX DE JOIE, avec René Lefèvre, Raymond Cordy, Micheline Cheirel et Mona Goya. Complément et Actualités.

### DELEGUE A LA PROPAGANDE

M. Bérenguer, délégué départemental à la Propagande, vient d'être élevé à la première classe de sa fonction. Il reçoit ainsi la juste récompense de l'active intelligence et du dévouement qu'il a déployés pour organiser ses services dans le département afin de défendre contre tant d'erreurs et de préventions les disciplines de salut national. Nous lui exprimons nos cordiales félicitations.

### RENTREE DES CLASSES

Mme la Directrice de Notre-Dame fait connaître que la rentrée des classes aura lieu le 5 pour les pensionnaires, le 6 pour les externes.

## CAHORS

### Berganty

Accident mortel. — Mme Balmes, 52 ans, propriétaire aux Bories-Basses, commune de Berganty, a fait une chute de bicyclette en rentrant de Concots.

L'accident s'est produit au lieu dit Les Combes. Relevée grièvement blessée, Mme Balmes succombait peu après des suites d'une fracture du crâne.

### Promilhanes

Séances récréatives. — Deux séances récréatives ont été, dernièrement, données au profit de nos prisonniers de guerre par les jeunes filles de la commune de Promilhanes. A cette occasion un programme de choix a été superbement interprété et chaleureusement applaudi.

Une vente aux enchères, dites à l'américaine, a obtenu un vif succès et une importante somme a pu être versée à la caisse du colis des prisonniers. Nos félicitations et nos remerciements.

### Soucirac

Violent incendie. — Un violent incendie vient de détruire complètement une ferme appartenant à M. Firmin Borne, domicilié à Lescot commune de Soucirac. Seuls, le bétail et quelques meubles ont pu être sauvés. Le feu aurait été provoqué par une imprudence. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

### Saux

Naissance et baptême. — Dimanche dernier, 20 courant, une cérémonie de baptême s'est déroulée dans notre église. C'est un fait rare, trop rare à Saux. Elle a été provoquée par la naissance d'une fillette, prénommée Rolande-Jeanne, chez les époux Soulié-Cauzit, cultivateurs aux Clouzades. Sincères félicitations aux familles respectives et souhaits pour d'autres naissances.

Les vendanges. — Elles battent leur plein sur notre plateau. La quantité de raisins est moyenne mais la qualité sera supérieure à celle des autres années. Le vin nouveau rendra les veillées des « despanouillades » plus gaies que les autres années.

### Puy-l'Evêque

Publication de mariage entre M. Couvet Jean-Jacques, pharmacien à Paris et Mlle Rivière Marie-Jeanne, sans profession, à Puy-l'Evêque.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Accident. — Lundi 14 septembre, à 21 heures, Mme Thouron Marie-Jeanne, pâtissière, à Puy-l'Evêque, circulait à bicyclette sur le chemin de grande communication n° 44, lorsque, arrivée à hauteur du restaurant « Henry », elle s'est jetée sur une voiture de nomades qui venait en sens inverse et circulait à gauche de la route. Mme Thouron a été coincée entre la route et la voiture. Outre de nombreuses ecchymoses elle a eu la clavicière gauche fracturée. Le médecin a prescrit une incapacité de travail d'un mois.

La gendarmerie s'est livrée à une enquête.

D'ores et déjà il semble établi que la responsabilité incombe entièrement aux nomades qui du reste l'ont reconnue. Ces derniers font partie d'une tribu en résidence assignée à Puy-l'Evêque.

Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement de Mme Thouron.

### Vire

Nécrologie. — Dimanche matin 13 septembre à 10 heures ont eu lieu les obsèques de M. Edouard Pradié, propriétaire au Port-de-Vire, décédé presque subitement vendredi soir à l'âge de 68 ans. Depuis quelques jours, sa santé s'était sensiblement altérée, mais on était loin de s'attendre à un dénouement fatal aussi proche. Cette mort a causé dans toute la

région une profonde émotion et la disparition de M. Pradié y sera vivement regrettée. Il était fermier général de la pêche à Vire et c'était lui qui ravitaillait sa commune natale et les communes voisines en poisson d'eau douce. Ancien combattant de la guerre 1914-1918, M. Pradié possédait la sympathie générale. Aussi une foule nombreuse parmi laquelle figuraient les légionnaires de Vire précédés de leur fanion l'accompagna à sa dernière demeure. Nous prions sa veuve, sa fille, son gendre, M. A. Dumeaux, conseiller municipal, ses petits-enfants et toute sa famille d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

### Les organes digestifs...

...sont améliorés de la façon suivante par les Sels Largin, à base de Chlorure de Magnésium. L'action éliminatrice des déchets toxiques du foie est accrue, l'état musculaire de l'estomac renforcé, d'où les digestions plus rapides et la cessation des fermentations stomacales et intestinales. Les sels Largin, pour un litre de solution, valent seulement 10 fr. 40. Toutes Phies.

## FIGEAC

### Figeac

Un événement artistique. — M. d'Espagnat, vice-président du Salon d'automne, a fait don au Musée de l'Hôtel de la Monnaie et du Syndicat d'initiative d'un magnifique tableau dont il est l'auteur et qui représente la ville de Figeac vue de Tombebau, route de Lamadeleine.

Cette toile est imposante et d'une haute facture. C'est une admirable symphonie du vert et du rose.

Au premier plan, entre des arbres et un bouquet d'arbustes, un groupe anime le paysage; une gracieuse jeune femme, assise sur le gazon, semble veiller sur le sommeil d'un bébé à demi couché sur elle, tandis qu'une adolescente contemple la mère et l'enfant.

Figeac, au second plan, étale ses toits rouges entre les deux églises du Chapitre et du Puy, dans un décor de vertes frondaisons.

Les collines du troisième plan s'estompent dans un horizon où l'on devine la masse sombre des châtaigniers du Ségala.

Jeudi 10 septembre, vers 16 heures, sous les yeux du maître lui-même, en présence de MM. Deleaux de Pèret, maire; A. Delmas, président du Syndicat d'initiative; P. Carrayon, G.-P. Balaguayrie, vice-présidents; G. Roques, Leygues, Bouyssou, membres du bureau; J. Lesmes, architecte; H. Delmas, artiste-peintre; Michel Nozières, il a été procédé à la mise en place du tableau.

L'effet est splendide. Tout Figeac verra admirer le nouveau chef-d'œuvre qui interprète si heureusement le panorama de notre cité. M. d'Espagnat, auteur de toiles célèbres, peintre décorateur du « Normandie », et qui naguère illustra de façon si magistrale le plafond de la salle du Sénat, M. d'Espagnat a voulu, nous a-t-il dit, remercier Figeac et sa population des marques de sympathie qui l'ont touché tant de fois dans notre région.

Ainsi le maître laisse au centre du pays, dont les sites l'ont si souvent inspiré, une trace merveilleuse de ses fécondes villégiatures à Plaisance, un témoignage sans prix d'un talent universellement admiré.

M. Albert Delmas a vivement remercié M. d'Espagnat de ce don généreux. Sur le ton familier, l'illustre peintre a précisé les raisons, les mobiles de son geste. Il s'est fixé dans une région qu'il admire, qu'il aime. Son fils y est né. Sa famille reste donc attachée au terroir quercynois.

Avec beaucoup d'à-propos, M. le Maire exploite au mieux les aimables paroles de M. d'Espagnat. Il proposera au conseil municipal de déclarer solennellement le peintre éminent « citoyen de Figeac ».

En conclusion, M. d'Espagnat a été invité par M. Delmas à signer le livre d'or de l'Hôtel de la Monnaie, et sous cette signature, M. le Maire a ratifié les dernières paroles échangées par ces quelques mots éloquentes :

« Ce jour le M. G. d'Espagnat a été adopté par la ville de Figeac, et fait citoyen d'honneur avec l'espoir que ses descendants accepteraient d'être, à sa suite citoyens de notre ville. » Signé : Deleaux de Pèret, maire.

Collège de jeunes filles. — Il est rappelé aux familles que le collège comprend les classes primaires complètes de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup>, les classes secondaires (enseignement moderne et classique) et les cours spéciaux (enseignement ménager et commercial).

La directrice, contrainte de s'absenter quelques jours pour des raisons de force majeure, recevra à partir du jeudi 24 septembre de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

### Marcihac

Carnet noir. — Notre compatriote, M. Charles Mignat, chef armurier en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, vient de s'éteindre à Rennes, où il s'était fixé avec sa femme et sa fille. Il disparaît à l'âge de 55 ans. Sa servabilité, son caractère plein d'humour, ses causeries intéressantes et familières lui avaient acquis la sympathie générale.

Nous exprimons à toute sa famille nos profonds regrets.

### Saint-Céré

Secours National. — L'entraide de St-Céré prie les familles qui ont reçu, le 5 août, des vêtements gratuits du Secours National, de lui apporter des points de leurs cartes textiles, contre lesquels leurs carnets sociaux leur seront rendus. Se présenter l'après-midi, sauf le jeudi et le samedi.

Service de récupération de vêtements par le Secours National. — L'entraide reprend le service de récupération tous les lundis. Le public est informé qu'il doit apporter deux vêtements en bon état pour obtenir un bon d'achat de vêtement. Pour les enfants au-dessous de 18 ans, il n'est exigé à présent qu'un seul vêtement.

Secours National : brassières. — Les personnes qui désirent tricoter des brassières à façon peuvent se présenter à l'entraide, tous les après-midi, à partir de 2 heures, sauf le jeudi et le samedi. On leur remettra de la laine plus 16 fr. de façon.

### Laval-de-Cère

Mariage. — Mariage de Mlle Marie-Rose Parrou avec M. Paul Lherm. de Sénéillac-Latronquière. Nos compliments et nos vœux à ces nouveaux époux.

Carnet de deuil. — M. Ignace Ayral, âgé de 44 ans, est décédé à l'hôpital de St-Céré où il était en traitement depuis quelques années. Ses obsèques ont eu lieu à Laval-de-Cère. Nos condoléances à la famille.

### Thémines

Nomination. — Mme Prunet, institutrice à Terrou, est nommée à Issendouls. Nous la félicitons de sa nomination qui la rapproche de son mari, notre sympathique facteur-receveur nouvellement installé.

Divers. — La sécheresse accentue ses mauvais effets; l'eau potable commence à se raréfier.

Les vendanges vont grand train; la récolte est belle et promet du bon vin.

### Cette infusion délassera votre foie

Il s'agit de la tisane Vichyfloré qui se prépare comme une tasse de thé et dont les plantes médicinales associées au Sel Vichy-Etat agissent heureusement sur le foie et l'appareil digestif. Points au côté droit, nausées, fermentations intestinales, constipation, etc., cessent et la digestion s'améliore quand on prend après dîner une tasse de cette bienfaisante et délicieuse tisane Vichyfloré, 10 fr. 20 la boîte. Ttes Phies.

## GOURDON

### Gramat

Union des familles nombreuses. — Réunis ces jours derniers à la Mairie, en assemblée générale, les adhérents de la section communale de l'Union des familles nombreuses du Quercy, ont émis plusieurs vœux qui ont été transmis aux autorités compétentes. En particulier, ils ont demandé, à l'unanimité, que Gramat bénéficie, comme par le passé, des avantages réservés aux communes urbaines et que le ravitaillement en lait soit assuré par priorité aux enfants.

A l'approche de l'hiver, la suppression de la carte de pommes de terre et de légumes secs, la diminution des rations de beurre, de fromage et de viande préoccupent justement les chefs de famille dont la profession n'est pas agricole et qui ont la charge de nombreux enfants.

### Souillac

Accident. — Vendredi 18 septembre, l'Espagnol Roccafall, 33 ans, père de quatre enfants, travaillant à l'entreprise Douard, est tombé d'un poteau de 7 mètres de hauteur. Dans la chute il s'est fait plusieurs blessures graves à une jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Brive.

Dans l'enseignement. — Nous apprenons que M. Damaritz, instituteur à Cahors, est nommé instituteur adjoint à Souillac. M. Lacombe, instituteur à Souillac, est nommé adjoint au cours complémentaire. M. Garigou est nommé adjoint à Souillac. Meilleurs vœux de bienvenue et félicitations.

### REMERCIEMENTS

Mlle Marie LAUCOU, en religion sœur Saint-Joseph; Mme et M. BRUNET, à Cabessut et leurs enfants; Mme et M. BRUNIES et leurs enfants; Mme et M. MAILLARD; les familles BEDUE, HENRAS, BAUDEL, BESSIERES, BELOT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Joseph LAUCOU  
ancien jardinier

### Un rhumatisant bien conseillé

Heureux le rhumatisant à qui un ami a recommandé le Gandol ! Il sera soulagé très vite et de façon durable. Le Gandol n'est pas seulement un puissant calmant, c'est aussi un éliminateur de l'acide urique, qui agit sur la cause même des douleurs rhumatismales. Aucun ennui pour l'estomac. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors : 16 fr. 80 la boîte de 20 cachets Gandol.

### PETITES ANNONCES

POUR VOS BLES DE SEMENCE, sélectionnés, et le triage de vos blés à façon, adressez-vous à P. LAMBERT, céréales à Cahors, tél. 90.

CHEVRE à vendre. S'adresser à M. Calvet, à Lacapelle, Cne de Cahors (Lot).

CHIENNE DE CHASSE 2 ans à vendre. Essai. Grimeau, Larroque-des-Arcs (Lot).

Trouvé un PARASOL-OMBRELLE. Le réclamer : 6, rue Neuve-St-Barthélémy.

**SERVICE**  
**GÉRANCE d'IMMEUBLES**  
Encaissement loyers  
Recouvrement des arriérés  
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

ETUDE DE M<sup>e</sup> Pierre DESPRATS  
avocat à Cahors  
rue du Portail-Alban, n° 10  
Assist. Jud. du 20 avril 1942

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le seize juillet mil neuf cent quarante-deux, enregistré et signifié à avoué et à partie, entre : Monsieur FABRE Georges-Jean-François, manoeuvre, demeurant à Cahors, rue Lestieu, numéro un, et Madame ARMAGNAC Armandine, épouse FABRE Georges-Jean-François, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant en fait à Cahors, rue Saint-Priest, numéro un. Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les mariés FABRE-ARMAGNAC au profit du mari et aux torts et griefs exclusifs de la femme. Cahors, le dix-sept septembre mil neuf cent quarante-deux. L'avoué : signé : DESPRATS.

ETUDE DE M<sup>e</sup> BOYER  
Huissier à Cahors

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le samedi 26 septembre 1942, à 14 heures, devant le Marché Couvert de Cahors, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers divers :

Chambre chêne complète, salon 9 pièces état neuf, fauteuils, chaises, lits fer et cuivre, matelas, couvertures, armoire à glace une porte, buffet, table, lingères, machine à coudre, poêles à bois, secrétaire, un lot de glaces, cadres, bibelots divers, piano avec tabouret, classeur, etc., etc., un baromètre Louis XVI, d'époque. Au comptant, 15 0/0 en sus. — BOYER.

### Conseil aux femmes

Beaucoup de femmes ont à se plaindre de troubles circulatoires, de malaises périodiques, de fourmillements et de pesanteurs dans les jambes, de bourdonnements d'oreilles, de vertiges. Conséquences leur les Gouttes Floride, qui améliorent la circulation et agissent heureusement sur l'organisme féminin. Les Gouttes Floride sont précieuses — notamment entre 40 et 50 ans. Le flacon pour 3 semaines : 14 fr. 30. Ttes Phies.

Imp. COUESLANT, Le co-gérant : PARAZINES, U.O. 2037. 22-9-42.

**MA BONNE ÉTOILE**  
PAR  
**CONCORDIA MERREL**  
N° 27

L'agent de police, qui venait de couvrir une page de son calepin, leva les yeux et demanda :

— Et depuis cette époque, vous vous servez chaque jour de ce pardessus ?

— En effet, je n'en ai pas d'autre.

— Eh bien, il ne vous reste plus qu'à venir avec moi et nous verrons la suite à donner à cette affaire.

— Et où dois-je me rendre avec vous ? demanda Daniel avec un calme déconcertant.

— Au poste de police, répondit l'agent d'une voix coupante.

Kennedy intervint une seconde fois avec indignation. Daniel écoutait attentivement le dialogue entre Kennedy et Parrott : il ne tarda pas à soupçonner que, sans la connivence de Kennedy, les griefs du fermier n'auraient pas suffi à mettre en mouvement l'appareil de la loi.

Kennedy paraissait furieux :

— Vous vous rendez parfaitement ridicule, Parrott ! Est-il possible d'avoir l'esprit assez mesquin pour déposer une plainte à propos d'un mannequin !

Mais aucune objurgation ne parvint à déloger Parrott de ses positions. Finalement Kennedy se tourna vers Daniel d'un air découragé en disant :

— Vous le voyez, Everett, je suis impuissant à vaincre l'entêtement de Parrott... Je ne crois pas, maintenant que vous puissiez vous soustraire à l'injonction de l'agent. Accompagnez-le et, pendant ce temps, je vais téléphoner au poste de police et mettre le chef au courant. Il trouvera le moyen de régler cette affaire.

— Où se trouve le poste de police ? demanda Daniel.

— A environ deux kilomètres, sur la route de Lees.

— En effet... Eh bien, Mr Parrott, je n'en ai pas.

— Et moi, je dis que vous irez, répondit Parrott en élevant la voix.

— Je vous répète que je n'en ai pas, répondit Daniel.

Puis se tournant vers Kennedy et le regardant bien en face, il ajouta :

— Dites-leur de déguerpir, Kennedy !

— Mon cher garçon, j'ai fait tout ce qui dépend de moi. Parrott est entêté comme une mule : je le connais !

— Dites-lui néanmoins de déguerpir... Vous verrez qu'il s'y résignera si vous lui faites comprendre que vous parlez sérieusement.

Les deux hommes échangèrent un regard aigu.

— J'ai une certaine influence sur lui, Everett, mais quand il s'agit de principes, il est irrédicible. Vous êtes témoin que je ne lui ai pas caché ce que je pensais de sa conduite.

A ce moment, l'agent de police posa la main sur le bras de Daniel et dit :

— Allons, en route... Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de me suivre sans résistance.

Daniel n'avait pas le moindre désir de devenir locataire de la chambre de sûreté de Lees, et il était fermement résolu à ne pas se rendre au poste de police... Mais, pour le moment, il ne voyait pas le moyen de se soustraire à l'autorité de l'agent. Il pouvait bien se débarrasser des trois hommes à coups de poing, mais la violence ne ferait manifestement que retarder l'échéance fatale. Il se mit à réfléchir profondément : il ne doutait pas que toute cette mise en scène n'eût été préméditée par Kennedy. Parrott n'avait fait que se conformer aux instructions reçues. Kennedy avait trouvé ce moyen de se débarrasser de son rival pour quelque temps et de le discrediter aux yeux de tous... Soudain, une inspiration traversa l'esprit de Daniel... Il murmura : « Maria », en mettant l'accent tonique sur l'i, conformément à la prononciation étrangère.

Kennedy se retourna brusquement, le visage livide, les yeux exorbités :

— Quoi ? Comment ? cria-t-il.

— J'ai simplement invoqué « Maria », répondit Daniel dont le cœur battait à se rompre.

Les regards des deux hommes se croisèrent et Daniel discerna dans les yeux de Kennedy une profonde expression de terreur... Ainsi l'allusion avait porté ! La mystérieuse « Maria » se rattachait au passé de Morley Kenne-

dy. Puisque la prononciation étrangère du prénom avait produit l'effet, il apparaissait clairement à Daniel que « Maria » devait être une étrangère — Espagnole ? Italienne ? Mexicaine ? — dont Kennedy avait fait la connaissance au cours de sa vie aventureuse en Amérique. Kennedy ne pouvait douter maintenant que Daniel ne fût plus ou moins au courant d'un épisode de sa vie dont il appréhendait la divulgation.

« Tant mieux, pensait Daniel. Désormais, nous combattons à visière découverte. »

Remettant à plus tard la recherche des conséquences que cette révélation pourrait avoir pour l'avenir, Daniel se contenta pour le moment de s'appliquer à la solution des circonstances critiques où il se trouvait ; le fermier et l'agent de police attendaient avec impatience le moment d'escorter Daniel au poste et Kennedy avait retrouvé son calme apparent. Daniel, toutefois, ne se laissa pas prendre au change et continua à suivre la bonne voie ; il regarda Kennedy bien en face et dit :

— Il me semble que le moment est venu de conseiller à vos associés de mettre fin à leur entreprise.

Kennedy essaya de jouer au plus fin et s'apprêta à faire une seconde fois état de son impuissance.

— Mon cher garçon...

Daniel l'interrompit durement pour dire :

— A votre place je n'hésiterais pas à intervenir. Ne m'obligez pas à en dire plus.

Puis il tourna les talons comme si la suite de l'affaire ne le concernait pas.

Kennedy s'approcha de Parrott et lui dit quelques mots à voix basse : l'effet en fut surprenant. Parrott sacrifia instantanément ses principes et prit congé, suivi de l'agent de police, visiblement désappointé. Daniel regarda les deux hommes s'éloigner d'un air ironique, puis il se tourna brusquement vers Kennedy :

— Nous ne sommes ni ne serons jamais amis, Kennedy, dit-il à brûle-pourpoint.

Kennedy répondit avec désinvolture : — A vrai dire, je ne me rappelle pas avoir, à aucun moment, sollicité votre amitié.

— Nous avons, l'un et l'autre, fait semblant de nous tolérer mutuellement. Je tiens à préciser qu'il s'agit d'un camouflage mondain.

— La situation est maintenant plus nette, conclut Kennedy avec une feinte bonne humeur.

— C'est ce que je désire.

Kennedy sortit alors son étui et alluma une cigarette. Daniel qui l'observait de près, s'aperçut que la main de Kennedy tremblait légèrement :

« Il est évidemment mal à l'aise, mais il dissimule assez bien sa nervosité, pensa Daniel, qui ne put s'empêcher d'admirer le sang-froid de son adversaire. Il ne sera pas facile à démasquer. »

(à suivre).